VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 15 NOVEMBRE 1916 — No. 3

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

[illegible] communications concernant [illegible] ou l'imprimerie devront être [illegible]

[illegible] e Manitoba
[illegible] RUE PROVENCHER
SAINT-[illegible] [illegible]CE - MANITOBA
T[illegible] : Main 3377

Les nouveaux hôtes de Rideau-Hall

Le duc de Devonshire, le nouveau gouverneur-général du Canada, et la duchesse de Devonshire sont arrivés lundi à Ottawa.

Le duc a immédiatement assumé ses fonctions.

Sur toute leur route en territoire canadien, Leurs Excellences ont été accueillies avec la plus grande cordialité.

SIR ROBERT BORDEN

De la Capitale nous arrivent des nouvelles qui montrent que sir Robert Borden est bien réellement le chef du gouvernement du pays.

Sir Sam Hughes, ne voulant pas suivre la direction que traçait le premier-ministre, le premier-ministre l'a invité à se retirer. En d'autres termes, sir Sam Hughes est éconduit parce qu'il a, sur des points que nous ne connaissons pas encore, voulu résister à la volonté du chef de l'Etat.

Dans la soirée même où il réglait le cas du général Hughes, le premier-ministre coupait les ailes aux canards trop nombreux qui volaient partout : sir Robert Borden démentait toutes les rumeurs de son retrait possible. Il est premier-ministre, il le sera pendant toute a durée de la guerre, et, ensuite, il le restera aussi longtemps que le peuple canadien lui accordera confiance. Voilà qui est clair et net.

Ceux qui avaient des doutes sur la fermeté de main du chef du cabinet doivent commencer à trouver qu'ils se sont trompés.

Depuis que la guerre est commencée sir Robert Borden a évité soigneusement d'être le chef d'un parti politique : il a été le chef d'un gouvernement national. Et sous sa direction, le Dominion rend les plus utiles services à l'Empire et à la cause des Alliés. On le sait à Londres, on le sait aussi au Canada.

L'élection présidentielle aux Etats Unis

Après trois jours de navette, la victoire s'est enfin arrêtée sur monsieur Wilson.

La majorité ne sera que de quelques voix seulement, mais ce sera suffisant pour gouverner.

Le Journal de l'Est dissecte de la manière suivante le vote américain :

"Il ne faut pas oublier que le triomphe de M. Wilson, en 1912, était basé sur un vote démocrate de 5 millions à peu près, tandis que M. Taft recueillait environ 3 millions de suffrages républicains et M. Roosevelt 4 millions de suffrages progressistes. C'est dire que si M. Wilson était celui des trois candidats qui possédait alors la suite la plus nombreuse, il n'en restait pas moins pour cela [illegible].

Le président actuel, en face [illegible] des forces coalisées de Hughes et de Roosevelt, avait donc [illegible] à remonter, puisqu'il [illegible] entamer le surplus de 2 [illegible] de votes que ses deux concurrents de 1912 avaient obtenus [illegible].

Par ces quelques lignes ont peut juger de la dimension de la victoire de M. Wilson. M. Charles Evans Hughes, candidat républicain était un formidable adversaire ; comme gouverneur de l'Etat de New-York et comme juge de la Cour Suprême des Etats-Unis, il s'était placé au premier rang parmi les hommes d'Etat américains. Il aurait fait, incontestablement, un bon président.

Mais la nation américaine a choisi M. Wilson, car M. Wilson est un pacifiste convaincu, et le peuple américain préfère la prospérité à la guerre. On ne saurait blâmer le peuple américain. Le temps prouvera probablement que M. Wilson a eu raison d'empêcher les Etats-Unis de se jeter dans le tourbillon de la guerre. Avec Roosevelt près du pouvoir, l'Oncle Sam n'aurait pas été sûr d'échapper à toute altercation internationale.

CHEF DE L'OPPOSITION

"M. Arthur Sauvé, député des Deux-Montagnes, a accepté la charge de chef de l'opposition à Québec.

"Dans les circonstances, l'on avouera que la tâche est plus que lourde et ingrate.

Aux dernières élections générales du mois de mai, les adversaires du cabinet Gouin ont été décimés, écrasés, presque anéantis. Six conservateurs seulement ont échappé à la déroute. Durant la session qui vient de s'ouvrir, l'opposition ne se composera que de cinq membres, le colonel Smart, député de Westmount, étant au front. Quel effort et quel bien pourra faire l'infime phalange conservatrice au sein de la députation libérale ?

"L'on peut être convaincu que M. Sauvé accomplira sa lourde mission avec beaucoup de tact et de talent ; il y apportera une activité inlassable et un dévouement sans borne. C'est un modeste, mais un travailleur, un homme de devoir et d'action. Formé à une école où le respect de soi-même, la droiture et la probité sont en honneur, le nouveau chef de l'opposition ne s'égarera pas dans les sentiers détournés. Il donnera à ses amis la vraie direction à suivre et gagnera promptement à son parti l'appui qui lui fait défaut depuis trop longtemps à Québec."

A cet éloge de la *Patrie* nous ajoutons nos félicitations cordiales à M. Sauvé. Le nouveau chef de l'opposition est pour nous une vieille connaissance ; nous avons toujours suivi sa carrière avec un vif intérêt. A cet homme de talent et à cet honnête homme la province de Québec ne tardera pas de rendre hommage nous en sommes bien convaincus.

Encore un député condamné

(*Le Patriote de l'Ouest*)

Herbert C. Pierce, député libéral à l'Assemblée législative de la Saskatchewan pour le comté de Wadena, a été condamné à dix-huit mois de prison sans travaux forcés et à $50 d'amende ou six autres mois de prison. Il a été reconnu coupable d'avoir accepté un pot-de-vin de l'Association des Marchands de Liqueurs pour faire échouer les mesures de tempérances présentées devant la Chambre.

La légation d'Angleterre au Vatican

Notre correspondant télégraphie le 19 :

Sir Henry Howard a pris aujourd'hui congé du Saint Père en audience privée. Les diplomates anglais ne pouvant recevoir aucune décoration étrangère, le Souverain Pontife a tenu à donner autrement à sir Henry Howard le témoignage de sa particulière estime. Il lui a remis une grande photographie en un cadre d'argent avec, au sommet, et formant relief, les armes du Pape en or, ornées de diamants dans la couronne pontificale et les clés. Benoît XV avait écrit sous son portrait ces lignes de sa main : "Au moment où la mission spéciale de sir Henry Howard touche à son terme, Nous exprimons au digne diplomate Notre parfaite satisfaction pour la manière très honorable dont il s'est acquitté de sa charge d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège, et Nous lui donnons bien de cœur la Bénédiction apostolique en témoignage de bienveillance et comme gage des faveurs divines que Nous souhaitons à lui et à toute sa famille."

Le comte de Ciis, successeur de sir Henry Howard, est attendu à Rome. Il présentera incessamment ses lettres de créance au Vatican. Le gouvernement anglais, en ne laissant point d'intervalle à la vacance du titulaire de la légation, montre combien il apprécie l'importance de la représentation de l'empire britannique auprès du Saint-Siège.—*La Croix de Paris.*

LA BATAILLE DE LA SOMME

ET LA RUPTURE DECISIVE

Du front allemand

Le "Bulletin des Armées" publie un résumé des opérations sur le front de la Somme jusqu'au 17 septembre. En voici la conclusion :

L'offensive continue. Mais les deux premières phases (1er juillet-1er septembre) et le début de la troisième nous permettent déjà de faire les constatations suivantes :

1o. Durant ces deux mois et demi, nous avons constamment affirmé notre supériorité sur l'ennemi. De nos attaques, la plupart ont réussi brillamment et au-delà des objectifs fixés, les autres avec plus de difficultés. Au contraire, les contre-attaques allemandes, ou bien n'ont pas pu aborder nos lignes ou bien se sont vu reprendre dans les 24 heures le terrain que'lles avaient gagné. Pour apprécier ce résultat tactique, il suffira de rappeler les fluctuations du combat à Verdun, en Argonne, en Champagne et en Artois ; par cette comparaison, nous nous assurerons que l'équibre commence à être rompu en notre faveur. Cette constatation est encore confirmée par le chiffre des prisonniers et la quantité de butin fait par les troupes françaises. Du 1er juillet au 17 septembre : "nous avons fait 30,000 prisonniers valides et avons évacué 4,503 prisonniers blessés ; nous avons pris 144 canons," dont plus de la moitié lourds, des mortiers de tranchée, environ 50 mitrailleuses, des obus, 1 ballon captif. A l'heure actuelle plus de 60,000 prisonniers ont été faits par les Français seuls sur la Somme et à Verdun. Les Anglais ont pris plus de 30,000 Allemands sur la Somme.

Enfin, dernier signe du succès, les armées franco-britanniques ont conquis une "zone de terrain de cent quatre-vingts kilomètres carrés", sensiblement supérieure (de 10 kilomètres environ) à celle que, devant Verdun, les Allemands ont réellement conquise d'Avocourt à Eix en 6 mois) 21 février-21 juillet). Ici encore la comparaison avec les offensives tentées précédemment de part et d'autre sur le front occidental est tout à l'avantage de notre victoire de la Somme. Le terrain reconquis, à ce jour, dépasse 250 kilomètres carrés.

Ce sont là des résultats tactiques remarquables, que nous devons au toujours indomptable élan de notre infanterie, à notre nouveau matériel d'artillerie, employé avec "une maîtrise qui ne saurait guère être dépassée" (disent les Allemands eux-mêmes), à la supériorité de notre aviation

2o. Si maintenant nous envisageons la bataille de la Somme au point de vue de la guerre, en un mot au point de vue stratégique, il faut bien se garder de la juger sur les 180 kilomètres de terrain gagné.

L'armée française sait très bien que la libération du territoire ne sera obtenue que par la destruction de la volonté ennemie et par une rupture d'équilibre décisive en sa faveur.

C'est cette rupture d'équilibre, qui fait de l'un le vainqueur et de l'autre le vaincu, qu'elle poursuit sur la Somme, comme tous les Alliés doivent la poursuivre sur l'ensemble du front unique.

Envisagée à ce point de vue, "le seul vrai", la bataille de la Somme offre les résultats les plus satisfaisants.

"Elle a achevé de briser la volonté de l'ennemi devant Verdun". En effet, à mesure qu'elle s'est développée, les attaques dans la région meusienne sont devenues de plus en plus faibles, les troupes ennemies concentrées sous Verdun s'écoulant régulièrement vers la Somme. Bien plus, l'attitude de l'ennemi est passée bientôt de l'offensive à la défensive ; la comparaison des chiffres de prisonniers faits par nous sous Verdun en juillet et en aout derniers est concluante à cet égard : 811 en juillet, 3,000 en aout. Ces jours derniers les Français ont—on pourrait presque dire en quelques heures—repris aux Allemands à Verdun tout le terrain que ceux-ci avaient mis 6 mois à arracher aux Français, perdant plus d'un demi million de soldats, alors que les Français gagnaient cette victoire avec moins de quatre mille hommes hors de combat !

Toute la ligne des anciens forts de Verdun est depuis vendredi dernier entre les mains des troupes françaises.

"Elle a définitivement arraché à l'ennemi l'initiative des opérations", laquelle avait valu à celui-ci ses succès de 1915, en Russie et en Orient, et qu'il avait cherchée désespérément à reprendre, par l'attaque de Verdun notamment. Il se vantait, en effet, d'avoir épuisé nos réserves et d'avoir ainsi habilement prévenu l'offensive qu'il redoutait. Or, celle-ci s'est produite et l'a si violemment accroché que, depuis lors, il s'est trouvé partout réduit à la parade, sauf récemment dans la Dobroudja.

Le bruit qu'il fait autour de cette offensive manquée prouve combien lui est pénible l'attitude défensive que nous lui avons imposée. Il se trouve en effet dans la situation d'un lutteur, que son adversaire a saisi à bras-le-corps et qui est dans l'impossibilité de faire de ses poings. Il voudrait bien se dégager, car l'autre est le plus fort et il sait que, tôt ou tard, celui-ci le renversera.

"La bataille de la Somme poursuit victorieusement cette rupture d'équilibre." En effet, du 1er au 9 juillet, les Allemands ont engagé dans cette bataille 18 divisions. Du 10 au 31 juillet, ils en ont amené 12 nouvelles et ont engagé seulement 3 des premières une deuxième fois, ce qui prouve l'usure des autres. Du 23 au 30 aout, période de calme relatif, nous avons repéré le déplacement de 26 divisions sur le front occidental.

Au total, du 1er juillet au 17 septembre, les Alemands ont engagé dans la bataille de la Somme 67 divisions nouvelles et 17 bataillons, dont 34 divisions sur le front anglais et 33 divisions plus 17 bataillons sur le front français, "ce qui fait 310 bataillons contre les Anglais et 312 contre nous.

La plupart de ces unités étaient prélevées sur des secteurs non attaqués pour alimenter la terrible bataille, dont elles reviennent diminuées non seulement numériquement, mais surtout moralement.

Car nous l'avons vu, elles ont subi la domination d'une aviation supérieure à la leur, le bombardement d'une artillerie supérieure à la leur et dans toutes les rencontres avec notre infanterie, elles ont été battues.

"Ainsi, la bataille de la Somme a côté de l'usure matérielle et des résultats tactiques que nous pouvons apprécier, a produit une usure morale, qui, à une échéance plus ou moins éloignée, mais certaine, réalisera la rupture décisive :

LA DEFAITE ALLEMANDE.

L' "interview" de Brousilof

Petrograd, 9 (par Londres), 10. "La Russie sauvera les Roumains du péril teuton cet automne et cet hiver, et au printemps prochain, elle aura sur tous les fronts de bataille l'armée la plus nombreuse et la mieux équipée qu'elle ait eue depuis le commencement de la guerre, a déclaré hier le général Broussilof, au correspondant du *Times* qui suit les opérations militaires au front des Monts Carpathes. L'opinion que les Roumains doivent être protégés est commune à tous les rangs de l'armée russe et nos nouveaux alliés doivent éprouver un sentiment de sécurité en sentant battre pour eux le grand cœur du peuple russe. Ils ne doivent pas oublier que les défaites partielles ne sont que des incidents locaux de la grande campagne dans laquelle est engagée la Russie avec tous ses alliés.

"Pour moi, ajouta le général, je considère la guerre comme gagnée pour notre côté dès aujourd'hui, bien qu'il soit impossible d'estimer combien de temps il faudra pour persuader à nos ennemis qui ont trempé l'Europe toute entière dans le sang par ambition de s'agrandir, que leur cause est à jamais perdue. Je n'ai jamais cessé de croire, depuis le commencement de la guerre que les Austro-Allemands eussent aucune chance de l'emporter. Il est vrai qu'ils peuvent, pendant plus ou moins longtemps, tenter des opérations partielles avec succès, même sur une grande échelle vu leur état complet de préparation antérieure et en conséquence ils ne peuvent encore se faire à l'idée qu'ils ne pourront se procurer la paix glorieuse qu'ils attendaient.

Les opérations de l'été qui vient de s'achever ont abouti en somme à une période bien définie de défaite pour l'ennemi. Cette période a commencé le jour où toutes les nations alliées ont coordonné leur programme, où elles ont arraché à l'ennemi la faculté de diriger l'offensive et par suite de nous imposer sa stratégie.

Pour ne parler que de ce qui s'est passé devant moi, pendant l'été dernier les Allemands ont perdu le contrôle de la situation ; malgré leurs efforts opiniâtres surhumains pour reprendre l'initiative, il leur a été impossible de le faire. Toutes les fois qu'il a essayé d'arrêter nos plans, de nous faire abandonner nos positions et de ressaisir l'offensive l'ennemie s'est vu déjoué par le courage et la persévérance de nos troupes.

Simultanément, nos braves alliés dans l'ouest ont commencé une campagne qui, par ses succès constants contre des positions très difficiles, a dû prouver à l'état-major allemand que malgré leur immense matériel, ils ne peuvent construire de défenses que les Français et les Angiais ne puissent sûrement détruire, et l'Italie de son côté a remporté des succès importants.

S'il y a encore des Allemands qui croient à la possibilité du succès définitif pour leur côté, laissez-les considérer la difficulté qu'ils ont déjà à remplir leurs vides, sur l'immense front qu'ils ont à défendre, tandis que la Russie est encore loin d'avoir atteint le zénith de sa force militaire. Le succès pour nous n'est qu'une question de temps.

CROQUIS DE GUERRE

M. Lloyd George et les marrons de Verdun.

Dans un de ses "Croquis de guerre" que publie le *Temps*, de Paris, M. George conte ces deux anecdotes :

C'était à Verdun, le vendredi 9 septembre 1916, au jour fameux où le très énergique ministre anglais prononça, dans les souterrains de la citadelle, ce discours qu'aucun de nous n'a pu lire sans une vibrante émotion.

M. Lloyd George, après avoir traversé les ruines de la ville, sauvagement bombardée, s'arrêta sur une petite place à gauche de l'église, d'où la vue s'étend, au travers des maisons démolies, sur les faubourgs et les lointains que couronne le fort de Souville. C'est un panorama sublime, où quelques arbres verdoient encore, à demi fracassés par la mitraille.

Or, un de ceux qui accompagnaient le ministre anglais nous disait sa surprise de voir M. Lloyd George, après avoir longuement contemplé l'horizon, se baisser, ramasser quelques objets qu'il déposait soigneusement dans la poche de son paletot.

— Serait-il indiscret de vous demander ce que vous ramassez ainsi Excellence ?..... Des éclats d'obus.... Des cailloux-souvenirs ?

— Non pas, répliqua le grand Gallois aux yeux brillants, je ramasse des marrons, de simples marrons.

— Et qu'en voulez-vous faire ?

— Les ramener en Angleterre... Je possède un petit cottage où j'aime à me recueillir, à rêvasser, à regarder pousser les roses... Mon jardin me repose de bien des choses et de bien des gens. Eh bien, ces marrons récoltés dans votre Verdun magnifique, je les apporterai là-bas... Je les planterai moi-même, je les soignerai de mon mieux, et plus tard, si Dieu me prête vie, ils formeront une allée que j'aimerai entre toutes... Je l'appellerai "l'Alliée de Verdun"... l'Allée de la Victoire.

Par contre, il en est d'autres qui ne s'embarrassent pas de tant de complications sentimentales. Hier, un ami contait l'étonnante réponse que lui fit il y a cinq jours un brave réserviste placé comme "écouteur" en première ligne, dans un poste fort dangereux.

Notre ami, faisant sa tournée d'inspection, s'aperçoit que l'imprudent a complètement négligé d'endosser son casque protecteur.. Il le morigène, lui reprochant de s'exposer ainsi fort inutilement aux balles et aux éclats de grenades : "Malheureusement, songe que tu n'es qu'à quelques mètres des Boches... Ils te guettent... ils sont là-bas, derrière leurs créneaux... Un malheur est vite arrivé... Tu peux être tué... Que deviendront tes enfants, ta femme, tes animaux....? L'homme, confus, hoche la tête sans répondre. Notre ami continue : "Et ta femme, ta pauvre femme.... elle serait veuve !" Alors, le réserviste avec un bon sourire "Oh ! ça, mort, colonel....elle a l'habitude.... elle l'a déjà été !...."

SOLDATS CANADIENS BLESSES

CE QU'ON FAIT POUR LEUR RENDRE LEUR POUVOIR AU TRAVAIL

DERNIERES STATISTIQUES

(*Echos de Paris*)

La Commission des Hôpitaux Militaires à Ottawa nous informe qu'elle prenait soin de 2081 soldats au commencement de ce mois. Parmi ceux-ci 426 étaient dans des sanatoria pour la tuberculose et 1616 dans des hôpitaux pour convalescence ; parmi ces derniers 682 étaient des externes ; tandis que 39 soldats étaient dans des asiles d'aliénés. On peut ajouter que, des 426 cas de tuberculose, l'exacte moitié presque furent découverte à temps pour prévenir leur départ du Canada pour le théâtre de la guerre.

Selon un exposé préparé par le Département de la Milice, le nombre des soldats renvoyés au Canada pour raisons médicales était de 6208 jusqu'au 5 octobre 1916. Parmi ceux-ci, 961 souffraient de blessures, de choc nerveux causé par les obus, ou des effets de gaz ; 122 étaient atteints de folie ; 245 étaient affligés de la tuberculose ; tandis que le restant, 4880, souffraient d'autres maladies et incapacités.

Tous les Canadiens devraient savoir ce que fait la Commission des Hôpitaux Militaires, qui agit pour toute la masse des citoyens afin de ramener leurs défenseurs blessés à une position indépendante où ils peuvent subvenir à leurs propres besoins.

Tout soldat mis hors de combat passe un examen médical en arrivant à Québec. S'il n'a plus besoin d'un traitement à l'hôpital, il est envoyé chez lui, toutes dépenses payées, et est libéré du service avec une pension, ou une gratification, selon la mesure de son incapacité.

S'il a encore besoin d'un traitement, on le mène à l'hôpital, ou au sanatorium, où on peut lui donner le traitement qui convient le mieux à son cas, et, si possible, où il sera le plus près de son lieu de domicile. On conseille aux hommes qui ne peuvent pas reprendre leur ancienne occupation, après leur renvoi de l'hôpital, de s'exercer spécialement pour un nouvel emploi et on les assiste à atteindre ce but. Toute instruction spéciale leur est donnée gratuitement, et pendant que les hommes se livrent à ces exercices, le Gouvernement Fédéral les soutient, eux et leurs familles.

On mène à Toronto les hommes qui ont besoin de membres artificiels ; là, ces appareils sont fabriqués et leur sont distribués gratuitement. On donne un traitement spécial à l'Hôpital Militaire d'Ontario à Cobourg aux hommes souffrant de graves désordres nerveux.

Chaque Gouvernement Provincial a nommé une Commission pour aider les hommes libérés du service à se procurer un travail durable et rémunérateur. Le Gouvernement Fédéral, ainsi que d'autres autorités, des compagnies et des particuliers, donnent systématiquement les places vacantes, de préférence, à des soldats revenus au pays.

Le public peut et devrait de tout cœur coopérer à ce travail si urgent et nécessaire, en encourageant les hommes à profiter autant que possible des avantages qui leur sont octroyés dans l'intérêt de leur guérison et de leur instruction ; et *après, en s'efforçant de leur obtenir du travail.* Dans plusieurs villes des comités locaux se sont formés dans ce but, mais pour cela il y a beaucoup plus à faire.

De l'occupation est souvent aussi nécessaire et bienfaisante que le repos lui-même, vu l'effet curatif et fortifiant sur le corps et l'esprit. C'est pourquoi on tient des classes dans les hôpitaux, pour l'instruction et la pratique dans plusieurs arts et métiers, tels que la charpenterie, le découpage du bois, les travaux dans les métaux et dans le cuir, la clavigraphie et la comptabilité, le dessin mécanique et les principes du travail d'ingénieur, le jardinage, l'apiculture et l'élevage des poules.

Toutes ces branches d'instruction aident à augmenter la capacité des patients et à réduire l'effet de toute blessure reçue, en les introduisant dans la pratique de tel métiers auxquels ils peuvent s'adonner avec profit. Les officiers médicaux et les instructeurs essaient d'abord de découvrir dans quoi il est le plus probable que chaque homme va réussir, et puis de le rendre propre à ce travail d'une façon aussi parfaite que possible.

On a pris la sage décision qu'aucun homme ne perdra aucune partie de sa pension à cause de son zèle et de son esprit d'entreprise en améliorant sa propre posittion financière.

Que nos lecteurs écrivent sans hésitation au Secrétaire de la Commission des Hôpitaux Militaires à Ottawa, ou à la Commission Provinciale dans la capitale provinciale, demandant tout autre renseignement qu'ils désireraient, ou donnant n'importe quelle suggestion pratique qui soit le résultat de la pensée ou de l'expérience.

—*Communiqué.*

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

LA GUERRE EUROPEENNE

LA SUPRIORITE DE L'AVIATION FRANÇAISE

(*Nouvelles de France*)

Un carnet de route saisi sur un lieutenant allemand fait récemment prisonnier, n'est qu'une constante récrimination contre l'insuffisance des aviateurs allemands et c'est en même temps la reconnaissance formelle de la supériorité incontestable conquise par l'aviation française.

Extrait du carnet de route d'un lieutenant allemand du 127e d'infanterie

2 aout 1916.—Hier soir, à 11 heures la compagnie s'est mise en marche après avoir été chassée de son bivouac, vers 10 hrs. ½, par un fâcheux bombardement. La 3e compagnie a eu plusieurs tués et blessés.

Ce fut une longue marche, au cours de laquelle on perdit plusieurs fois la liaison, de telle sorte qu'à l'arrière on dût courir presque tout le temps.

Les Français volent à 200 mètres à peine au-dessus de nos lignes, tandis "qu'aucun" de nos aviateurs ne se montre. Nous ne pouvons pas tirer sous peine de recevoir immédiatement le feu de l'artillerie lourde. Il faut donc se résigner à rester dans sa tranchée, où il fait chaud comme dans un four, en mourant de soif et en attendant d'être tué ou d'être enterré par les obus, à moins qu'on ne s'en tire vivant, si Dieu le permet !...

3 aout 1916.—Le sol, par ici, est constitué par de l'argile et de la craie. C'est un terrain excellent pour creuser des tranchées, mais en cas d'éboulement, le danger est énorme et on a de grandes chances de ne jamais en sortir. J'ai été assez heureux pour retrouver encore une fois, hier, un homme qui était enterré.

Les Français ne tirent qu'avec de gros calibres (12-30 centimètres) et ils nous bombardent pendant toute la journée, le réglage étant fait de façon irréprochable par leurs aviateurs, tandis que les nôtres ne se montrent toujours pas. Les aviateurs français sont maîtres de l'air...

4 aout 1916.—Pendant toute la journée, le feu de l'arillerie ennemie a fait rage ; l'air vibrait et les éclatements se succédaient sans interrupion. Tous les tirs étaient dirigés par les aviateurs français : ce sont de fameux gaillards. Ils volent à 400 mètres à peine au-dessus de nos positions. Mais nous ne devons pas nous faire voir ou faire remarquer notre présence, sans quoi nous attirerions immédiatement le feu de l'artillerie lourde sur nos tranchées.

Si seulement nos aviateurs étaient là ; la situaion seraient différente et l'artillerie ennemie ne pourrait pas régler son tir de façon aussi précise...

6 aout 1916.—La valeur de nos aviateurs est si médiocre que, même aussi loin derrière le front, is ne sont pas maîtres du champ de bataille. Nos aviateurs, en moyenne, sont bien loin de valoir les Français et les Anglais. En conséquence, nous ne pouvons pas faire un seul pas au dehors des treilis couverts de feuilles qui nous abritent. Les aviateurs ennemis encerclent toujours plus ou moins le bois que nous occupons et signalent notre présence.

Qu'on veuille le reconnaître ou non, il est évident que nous sommes, à ce point de vue, dans un état d'infériorité.

"L'Allemagne tient dans les airs", dit-on. Non, ça ne "colle pas", et c'est pourquoi nous avons au front ces énormes pertes.

Personne ne chasse ces parasites qui s'attachent à nous sans répit, du lever du jour jusque dans la nuit. Cet échec moral produit sur nous le plus mauvais effet.

Le succès final ne dépend pourtant que de la mise en oeuvre combinée de tous les moyens de combat disponibles : c'est ce qui manque ici.

Cette situation est d'autant plus étonnante étant donné le grand nombre d'avions français que nous abattons. Mais, ce sont toujours les mêmes !

8 aout 1916.—Les cas de désertion augmentent d'une façon effrayante. Un homme de la compagnie s'est enfui hier jusqu'à Equancourt. Là, la Kommandatur locale l'a arrêté et a téléphoné au bataillon. Ces gens-là discréditent le régiment : toutes les remontrances du capitaine sont restées sans effet.

De même, les hommes qui se disent malades sont de plus en plus nombreux. Le lieutenant de réserve L... s'est fait porter malade pour un pied meurtri ; une partie de nos hommes sont des lâches qui cherchent toutes les occasions de quitter la compagnie.

12 aout 1916.—Des aviateurs ennemis, volant à 100 mètres de hauteur, ont pris part au combat avec leurs mitrailleuses. On a remarqué les hommes blessés à la tête par des balles les ayant frappés de haut en bas.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Les Canadiens-français et la guerre

(Le Droit)

Nous lisons dans le *Citizen* de ce matin une lettre très intéressante et surtout très courageuse, étant données les circonstances, signée par M. J. K. Foran, C.R., que tous nos lecteurs connaissent, du moins de réputation.

M. Foran est dégoûté des attaques injustes et malveillantes que l'on multiplie contre le rôle des Canadiens-français dans la guerre actuelle et publie ses observations suivantes:

"On a défini le patriotisme comme "l'amour de la patrie." Il y a toujours deux côtés à une médaille; trop souvent la haine de la patrie d'un autre est pour beaucoup dans l'amour que nous avons pour la nôtre. A mon sens, le premier de ces sentiments rend l'autre inutile. Pour être bon patriote il est loin d'être nécessaire de mépriser et amoindrir tous ceux qui ne sont pas de notre race. Il n'y a que les petits hommes, aux horizons bien restreints, qui s'efforcent de montrer leur amour de la patrie en méconnaissant, insultant et ridiculisant tous ceux qui ne sont pas de notre race ou de notre pays.

"En ce qui concerne le Canada, je considère que cette manière de manifester son amour de la patrie est l'essence même d'un canadianisme anti-canadien, tout comme attaquer, insulter et condamner ceux qui ne professent pas les mêmes croyances que nous, est la plus mauvaise espèce de christianisme anti-chrétien.

"Tant de choses ont été dites et écrites au cours de l'année passée sur les Canadiens-français et la guerre, sur leur manque d'enthousiasme, leur froideur à l'égard du recrutement, leurs sentiments déloyaux, et toutes autres sottises de cette espèce, qu'il est grand temps, pour l'amour de la cause de la liberté humaine, de mettre un frein à ce déraisonnement.

"Etant constamment en relation avec la province de Québec, prétendant comprendre et apprécier la mentalité canadienne française et ayant fait des enquêtes minutieuses dans les villes et les campagnes de cette province, j'en suis venu à la conclusion que s'il y a manque d'enrôlement proportionné, c'est dû à ces critiques constantes et injustifiables plus qu'aux plus enflammés discours contre le recrutement des agitateurs les plus violents.

"Les Canadiens-français lisent tous les jours dans la presse qu'ils sont des lâcheurs, qu'ils n'ont aucun enthousiasme pour la cause, qu'ils ne font pas leur part, qu'ils méritent d'être ostracisés, et l'on s'attend que sous de tels coups de fouet, ils vont être pris d'un enthousiasme délirant? Ceci est un patriotisme de la mauvaise sorte, sans l'excuse d'avoir à son crédit le vrai patriotisme.

* * *

"Ces attaques sont-elles justifiées? Voyons. Un député de l'hostilité manifeste contre notre race, leur langue, leurs traditions, nous trouvons que dans le premier contingent il y avait [illegible] Canadiens-français.

"Depuis lors, six régiments canadiens-français ([illegible]) ont été levés dans la province de Québec. Au moins un quart des régiments anglais et écossais enrôlés dans Québec est canadien-français. Les provinces maritimes ont donné un régiment canadien-français de 1200 hommes et plus de [illegible] autres volontaires d'origine française se trouvent dans les autres régiments de ces provinces. L'Ontario et l'ouest ont donné plus de 4000 Canadiens-français dans divers régiments supposés anglais.

"Si l'on ajoute aux volontaires, les Canadiens-français dans les corps sanitaires, les infirmiers et les brancardiers, ont été fourni 90 pour cent de ces divers corps, nous avons un total d'au moins 40,000 Canadiens-français [illegible] sous les drapeaux et la plus grande partie au front.

"Si l'on prend le recensement de 1911 comme base de nos calculs, nous trouvons que les Canadiens-français se sont enrôlés dans la proportion de 17 pour cent pendant que les Canadiens anglais se sont enrôlés dans la proportion de 19 pour cent.

"Sans ennuyer plus longtemps les lecteurs par des statistiques, les chiffres que nous venons de donner devraient suffire à réduire au silence les soi-disant patriotes dont les traits empoisonnés sont constamment dirigés vers les Canadiens-français et spécialement ceux de Québec. C'est un indice d'un bien pauvre patriotisme, principe des résultats les plus désastreux pour le Canada et pour l'empire. Les voix mesquines de ces calomniateurs reçoivent leur réponse dans les grondements de la foudre, des bords de la Marne, de Lemontreuk, de St-Julien et d'Ypres, et comme la valeur des Canadiens-français a sauvé le Canada en 1812, elle a encore donné ses preuves dans le tourbillon de mort qui balaie actuellement les Flandres et la France.

"Comprenez la mentalité canadienne française, avant de la critiquer, et quand vous l'aurez comprise, vous serez trop éclairés pour continuer de telles critiques."

UNE FEMME EVITE L'OPERATION

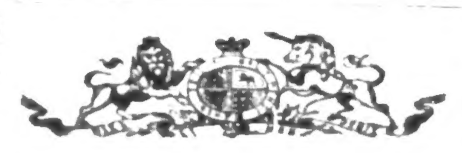
Un Remède qui Rend le travail de Chirurgie Inutile.

Astoria, N.Y.—"Pendant deux ans j'ai été malade, et j'ai pris toutes sortes de toniques. J'empirais tous les jours. J'avais des frissons, j'avais mal à la tête, j'étais toujours fatiguée. J'avais tellement de douleurs dans le dos que je pouvais à peine marcher droit; et j'avais aussi des douleurs dans l'estomac. J'allai voir un médecin qui me déclara que j'aurais à subir une opération. Mais je n'ai pas consenti. J'avais vu quelque chose dans les journaux au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'en parlai à mon mari. Je lui dis: 'Je sais que rien ne me guérira, mais je vais toujours essayer cette préparation'. Dès la première bouteille, je m'aperçus que j'étais déjà un peu mieux, et au bout de deux semaines, j'étais devenue assez bien pour me mettre à table et prendre mon déjeuner avec mon mari, une chose que je n'avais pu faire depuis deux ans. Je suis maintenant parfaitement bien, et je n'ai pas eu à subir d'opération." Mde John A. Koenig, 502 Flushing Ave. Astoria, N.Y.



Tout le monde a horreur du couteau de chirurgie et de la table d'opération. Il y a dans le laboratoire Pinkham une infinité de lettres, dans lesquelles il est fait mention qu'une opération avait été conseillée mais qu'elle ne fut pas pratiquée; ou si elle fut pratiquée, ce fut sans bon résultat, mais on a employé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et la santé s'est rétablie.

Si vous avez besoin de conseils, écrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co.", confidentiel, Lynn, Mass.



Soumissions pour approvisionnements des Indiens

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné, marquées sur l'enveloppe "Tender for Indian Supplies", seront reçues par ce Département, jusqu'à mardi, le 28 novembre 1916, à midi, pour la livraison des approvisionnements des Indiens, durant l'année finissant le 31 mars 1918, la douane payée aux différents endroits dans Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Des formules de soumissions et autres détails peuvent être obtenus en s'adressant au soussigné. La plus basse ou aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

Les journaux insérant cette annonce sans autorisation du Département ne seront pas payés.

DUNCAN SCOTT,
Député Surintendant Général des Affaires Indiennes.

Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, Ont., 6 novembre 1916.

3-4

LA FORCE.

Inutile à l'homme de gémir et de regarder les autres se désoler quand il a perdu ses forces. Se redonner du sang, tonifier le système, activer les organes, voilà ce qu'il lui faut.

L'exemple de M. AMEDEE GIGUERE est à suivre. Extrêmement découragé, ne dormant pas la nuit et croyant perdre la tête, les avis du médecin de la Compagnie Médicale Moro et les PILULES MORO le remettent promptement.

Ce n'est pas prononcer [illegible] l'éloge de [illegible] dire aux hommes [illegible] forte [illegible] brutalité [illegible] de l'homme que la divine Providence lui a donnée en partage, avec mission de la perpétuer pour lui et les siens. En maintenant intégralement sa force, l'homme accomplit réellement une mission pieuse. C'est pourquoi nous ne pouvons pas voir sans une profonde tristesse tant de belles existences gaspillées, tant de familles désemparées parce que le chef de famille s'est laissé écraser par la maladie, le surmenage ou les excès, sans trouver le courage de réagir, de reprendre le dessus, de réparer les brèches à l'organisme et de se mettre à même de rentrer dans le champ du travail et de l'activité. Un homme qui s'est laissé terrasser au point de n'avoir plus la force de lutter, qui se contente de gémir de voir les autres autour de lui se désoler, qui souffre moralement et physiquement et qui se contente d'une résistance passive, est un homme sans énergie morale. Aussitôt qu'il sent la faiblesse nous envahir, les douleurs nous rendre les mouvements difficiles, le corps tomber et la tête se pencher également, il faut consulter les hommes de l'art qui font aujourd'hui des [illegible] merveilleuses et qui sont capables de stimuler les énergies, d'activer les organes, de tonifier le système, de redonner du sang, de l'estomac, du rein aux hommes les plus débilités.



M. AMEDEE GIGUERE.

C'est par milliers que les Pilules Moro ont rendu la force, l'énergie et la vigueur à des hommes malades. Le Dr Adolphe Mignault, qui s'est fait une spécialité de l'administration de ce remède, a obtenu des résultats merveilleux. C'est un remède préparé spécialement pour les hommes affaiblis, réconfortant, tonifiant et stimulant et aucun homme qui n'en a pas fait l'essai n'a raison de se croire irrémédiablement impuissant et de s'abandonner au désespoir.

Voici ce qu'en dit M. Amédée Giguère:

"Depuis quelque temps je remarquais que mes forces diminuaient. L'ouvrage me fatiguait énormément la nuit je ne reposais pas, j'étais **toujours éveillé, toutes sortes d'idées sombres et que je ne pouvais éloigner se présentaient; je croyais vraiment perdre la tête. Ma digestion se faisait très mal et m'occasionnait des gaz, des palpitations et un plus grand abattement. Le matin je me levais toujours à regret puis toute la journée mon travail me coûtait beaucoup d'efforts. Enfin, je me sentis bien malheureux et mon état attristait aussi ma famille. J'ai alors écrit au médecin de la Compagnie Médicale Moro; sa réponse m'encouragea et avec les Pilules Moro qui me furent prescrites, il se fit un changement rapide; ma santé et mes forces se sont parfaitement rétablies, j'ai beaucoup engraissé aussi." M. Amédée Giguère, St-Odilon Crambourne, Qué.**

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.







LA GUERRE

Paris 9. Tranquillité relative sur le front ouest.

• • •

La campagne de Dobroudja est favorable aux Roumains. L'armée russe de Transylvanie fait aussi de nouveaux gains.

• • •

Paris, 10.—Rien de saillant sur le front ouest.

• • •

Les nouvelles de Roumanie [illegible]

• • •

Paris, 11. [illegible] sur le front ouest. 25 [illegible] Les Français avancent un peu au nord-est de "Les Boeufs" (Somme).

• • •

L'ennemi commence une nouvelle offensive en Transylvanie et réclame des succès.

Paris, 1[illegible] (Somme).—Saillysaillisel est complètement aux mains des Français.

• • •

Les Russes et les Roumains de Dobroudja remportent de nouveaux et importants succès.

• • •

Nombreux combats dans les Balkans. Berlin réclame l'avantage pour les Bulgares.

• • •

Paris, 14.—Journée calme sur le front [illegible]. Les Anglais font une avance de deux mille verges sur la rive [illegible].

• • •

[illegible] en Roumanie et en Galicie. La retraite de l'armée de Mackenzen, région de Dobroudja, continue. [illegible] Serbes et Bulgares dans la région de Monastir.

• • •

Ottawa. Sir Sam Hughes ministre de la Milice, a démissionné à la suite, dit-on, de divergences avec le premier-ministre.

• • •

Paris, 15. — (Somme) — Les troupes anglaises s'emparent du village de Beaucourt. L'ennemi bombarde les positions françaises de la région de Pressoire et à Biaches-Maisonnette.

• • •

Les Roumains réussissent à mater l'offensive allemande dans la vallée d'Uzal, en Transylvanie-nord.

Ce que les poilus aimeront après la guerre

"Coucher sans [illegible] dans un lit."

"Se rappeler [illegible] le nombre de fois qu'on a fait passer l'arme à gauche.

"Constater qu'on n'a pas de rhumatismes.

"Lorsqu'il pleut, être chez soi ou s'abriter sous un parapluie.

"Assister au cinéma à une charge à la baïonnette.

"Se promener sur les routes sans être arrêté par des territoriaux.

"Dans ses voyages, ne pas utiliser les wagons à bestiaux.

Et ce qu'ils n'aimeront pas:

"Rêver qu'on est attaqué et contraint de se replier.

"Se réveiller, avec au-dessus du sein gauche, la sensation glaciale de la pointe d'une baïonnette boche.

"Entendre votre concierge dire que la guerre vous a fait du bien ou votre cousine affirmer que ça ne devait pas être si terrible.

"Entendre votre femme dire, lorsqu'un plat est raté: "Tu n'en avais pas autant à la guerre!"

"Etre obligé sur l'ordre d'un docteur de prendre des bains de boue.

"Etre invité par un plaisantin qui vous offre du singe."

Cité de St. Boniface

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés, comme améliorations locales, payables par taxes spéciales, à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par une pétition [illegible]

[illegible]

The Manitoba Temperance Act

Take notice that the following applications for licenses have been made, namely: for a druggist's retail license, George A. Waller, Drug Store, at the North East corner of Provencher and Tache Sts., St. Boniface.

Section 2[illegible] of "The Manitoba Temperance Act" provides as follows:

"2[illegible]. Any ten or more ratepayers [illegible] near the warehouse or store proposed to be licensed may object to the granting of any license for such warehouse or store, provided that, within [illegible] weeks after the last publication of notice of the application therefor, [illegible] cause written notice of their objection, stating the grounds thereof, to be filed in the Department of the Attorney General and to be given to the applicant personally or by delivering it to a person at the premises proposed to be licensed, or by posting it up on such premises, but nothing herein shall be construed to relieve the [illegible] inspector from inquiring into the particulars pertaining to and reporting fully upon each application."

And all persons wishing to oppose the granting of the aforesaid applications will govern themselves accordingly.

Dated at St. Boniface this 15th day of November, 1916.

J. N. MacLEAN,
Chief Inspector.

3

L'Amiral Jellicoe attend les Canadiens

La Réserve Volontaire Canadienne de la Marine Royale [illegible]

[illegible]

Bureau de Recrutement Naval le plus proche ou au Département du Service Naval, Ottawa.

R. N. C. V. R. — Division d'Outre-mer

LES Montres de Birks

[illegible]

HENRY BIRKS & SONS LIMITED

Porte & Markle

Gérants-Directeurs

Winnipeg

On parle français

Le Puissant Reconstructeur

BOVRIL

Demandez-le à la FONTAINE ou au RESTAURANT

64 ANS

64 ANS DE VIE. Une marchandise qui retient la popularité d'un pays pendant 64 ans doit avoir de la valeur.

LES ALLUMETTES EDDY

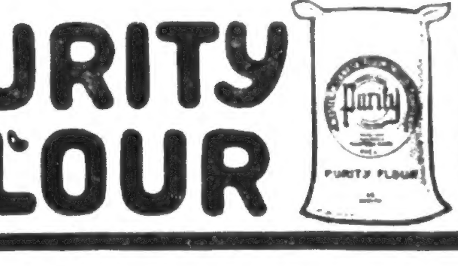
ont été de la bonne marchandise dès 1851. Comme les autres produits de la maison — seaux en papier et cuves, ces allumettes sont considérées comme de première qualité par tous les Canadiens loyaux.

FAITES AU CANADA;

The E. B. EDDY CO., Limited

Hull, Canada.





"Maman, c'est cette farine que Mme B. K. D. trouve si bonne. Essayons-la."

MORE BREAD AND BETTER BREAD

PURITY FLOUR

6 SEMAINES NOEL!

Cette occasion demande de faire quelques préparatifs; en vue des moyens limités des compagnies de transport, nous recommandons de faire vos commandes le plus tôt possible.

Nos stocks étant au complet, ceux qui achètent maintenant auront la satisfaction d'avoir le meilleur choix.

CHAMPAGNES

	Bout.	Caisse
Comte de Beauport sec	$1.75	$20.00
Comte de Beauport sec, demi bouteille	1.00	21.00
Veuve Amiot, extra sec	2.25	26.00
Veuve Amiot Crémant du Roi	2.50	28.00
Gold Lack, cru 1904	3.75	44.00
Pommery sec	3.75	43.00

Timbres pour taxes de guerre inclus

BOURGOGNES

	Bout	Caisse
Beaune	$1.25	$13.00
Pommard	1.30	13.50
Chambertin	2.05	22.00
Beaune Mousseux	2.25	24.00

Timbres pour taxes de guerre inclus

VINS CANADIENS

	Bout	Gallon
Ontario Rouge	$0.50	$1.50
Ontario Rouge Concord	.60	2.00

Timbres et cruche inclus

WHISKEY CANADIENS

"EXTRA SPECIAL", RYE

Le Whiskey le plus populaire du Canada

Caisse de 12 bouteilles **$8.50** Gallon **$4.50** Bouteille **90c**

	Bout.	Caisse
Seagram 83	$1.10	$11.00
Gooderham & Worts "Special"	1.05	10.75
Walkers "Imperial"	.90	9.50
Old Rye	Gallon	3.65

GIN

	Bout	Caisse
John de Kuyper (15 grandes bouteilles)	$1.50	$20.00
Melchers, Croix d'Or (15 grandes bouteilles)	1.25	16.50

RICHARD-BELIVEAU, CO. LIMITEE

(Maison fondée en 1880)

Agents et Importateurs

VINS, LIQUEURS ET CIGARES

330 RUE MAIN — — WINNIPEG

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

LA FEMME QUI PREND SOIN

de tenir sa digestion en bon ordre, et son système exempt d'accumulations empoisonnées n'a pas de maux de tête, mal de dos, de sentiments morbides, et des souffrances non naturelles.

Toutes les femmes qui ont essayé

BEECHAM'S PILLS

savent que ce fameux remède est le vrai soulagement pour elles. [illegible]

Un Meilleur Teint

ELLES VALENT UNE GUINEE PAR BOITE

Préparées seulement par Thomas Beecham, St. Helens, Lancashire, Angleterre. Vendues partout au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boites de 25 cents

ACHETEZ VOS EPICERIES et PROVISIONS CHEZ

T. Pelletier & Cie

Avenue Taché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

DESJARDINS FRERES

Directeurs de FUNERAILLES

Seuls Entrepreneurs Canadiens français

Ambulance jour et nuit

314 AVENUE TACHE

Téléphone - Main 6588

LA CUSSON LUMBER Co. Limited.

AVENUE PROVENCHER

Entre le pont de la Seine et le C.N.R.

Téléphones Main 2625—2626

Fabricants de

Portes, Chassis, Cadres, Moulures, Bois tournés

Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures.

Bancs d'églises, etc., etc.

Marchands de

Toutes espèces de matériuax de construction:

Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisses et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier: Bird's Hill, Man.

Carrière de sable: Ste-Anne, Man.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu male de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat dispenible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence ou à la sous-agence des terres du Domain ou pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

N. PIROTTON

Manufacturier de MONUMENTS FUNERAIRES

141 Rue Dubuc, Norwood

La seule maison française du Manitoba. Soumissions pour inscriptions et redressage de monuments. Tél. résid., M. 3606

Lamontagne, Maher & Cie

Boucherie, Epiceries et Provisions

Viandes fraiches et salées aux plus BAS PRIX.

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Ave. Provencher

Tel. Main 3321

G. A. MAHER, Gerant.

Fumez le Tabac "HEROS"

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

CAPITAL PAYE: $4,000,000

Fonds de Réserve: $3,700,000 — Total de l'Actif au-delà de $34,500,000

DIRECTEURS: MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr.; A. A. Larocque, Ecr.; E. H. Lemay, Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. W. Bonner, Ecr.

OFFICIERS: MM. Beaudry Leman, Gérant-général; J. C. Thivierge, Contrôleur; Yvon Lamarre, Inspecteur-en-chef.

BUREAU PRINCIPAL—MONTREAL

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2214 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.	Pointe St Charles, 316 Centre.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.	St Denis, 696 St Denis.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.	St [illegible], 2490 St Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St Henri, 1835 Notre Dame O.
Emmum, 1298 Ontario Est.	St Viateur, 191 St-Viateur, O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St Zotique, 3168 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd. Décarie.	Viauville, 67 Notre Dame, Viauville.
Ouest, 629 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.	St-Justin, Qué. (Co. Maskinongé.)
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	Ste-Justine de Newton, Qué.
Berthierville, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	St-Lambert, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)	Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)	St-Laurent, Qué.
Cartierville, Qué.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Casselman, Ont.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Charette Mills, Qué.	Québec, rue St-Jean, Qué.	St-Paul Abottsford, Q.
Chambly, Qué.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermite, Qué.
Edmonton, Alta.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta.
Farnham, Qué.	St-Boniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Fournier, Ont.	Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)	St-Pierre, Man.
Granby, Qué.	St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)	St-Philippe de Laprairie, Qué.
Gravelbourg, Sask.	St-Elzéar de Laval, Q.	Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
Hawkesbury, Ont.	Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)	St Rémi, Qué.
Joliette, Qué.	Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.	St Roch de Québec, Q.
Lachine, Qué.	St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)	St Simon de Bagot, Q.
Laprairie, Qué.	St-Ignace de Loyola, Q.	Ste Thècle, Qué.
L'Assomption, Qué.	St-Jacques l'Achigan, Qué.	St-Valérien, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)	St-Jérôme, Qué.	St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Longueuil, Qué.	Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)	Sherbrook, Qué.
L'Orignal, Ont.		Sorel, Qué.
Louiseville, Qué.		Trois-Rivières, Qué.
Marieville, Qué.		Valleyfield, Qué.
Maxville, Ont.		Victoriaville, Qué.
Mont-Laurier, Qué.		Vankleek Hill, Ont.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.		Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

J. W. L. FORGET, Gérant, Succursale de Winnipeg.

J. H. N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

Librairies Keroack

En Gros et en Detail

Ces deux établissements possèdent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, garniture de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisserie, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe. Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées. Remises spéciales aux communautés religieuses aux commissaires et aux instituteurs.

Les commandes reçues par la poste promptement exécutées.

M. KEROACK

Phone Main 3140

227 Rue Main - - - WINNIPEG

52 Rue Dumoulin, - - ST. BONIFACE

Cusson Agencies, Ltd Assurances

SEULS AGENTS EMETTANT DES POLICES EN FRANÇAIS

Représentant la compagnie de chemin de fer du

GRAND TRONC PACIFIQUE
GOUVERNEMENT CANADIEN

et toutes les autres compagnies de navigation, sur tous les océans

Renseignements donnés volontiers et gratuitement

60 AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE. TEL. MAIN 4372

The Guilbault Co. LIMITEE

Entrepreneurs DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL: BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

BUREAUX ET COURS: Estimations fournies

Norwood—Saint-Boniface

Télephones: Bureaux, Main 604; Cours à bois, M. 7442 — B. de Poste, 148

ALLAIRE & BLEAU

QUINCAILLIERS

Vous trouverez à notre établissement une ligne complete de

QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, FERRONNERIE, HUILE DE CHARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de:

SHERWIN WILLIAMS

Aussi leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée, Corde à lieuse (Binder twine), etc. Boutique de Ferblanterie attachée à l'établissement. Montage de Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE - - - SAINT-BONIFACE

CONFERENCE

Dimanche prochain le 19 du courant à 7.30 p.m., aura lieu à Saint-Norbert, une conférence donnée par Son Honneur le Juge Prud'homme. Sujet: "Les principaux événements qui se sont déroulés sur les bords de la Rivière LaSalle à Saint-Norbert, quelque temps avant l'entrée du Manitoba dans la Confédération Canadienne." Ces événements sont, pour la plupart, peu connus du public.

Feu M. l'abbé Hella

Le 10 novembre est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, M. l'abbé Jean-Lambert Hella, après plus d'une année de cruelles souffrances. Il était né à Liège, en Belgique, le 9 avril 1844 et avait été ordonné prêtre le 3 avril 1871.

Venu d'abord aux Etats-Unis, il fut missionnaire dans le Dakota Nord et devint vicaire-général de Fargo. Il assistait aux funérailles de Mgr Taché en cette qualité, en 1894, et représentait Mgr Shanley.

Il passa au diocèse de Saint-Boniface vers 1900. Il fut quelque temps curé de Grande-Clairière et en 1904 il devint assistant de M. l'abbé Jolys à Saint-Pierre. C'est là qu'il demeura et travailla jusqu'à ce que la maladie vînt le terrasser et le coucher sur un lit d'hôpital, où il languit si longtemps, mais où il édifia tous ceux qui le visitaient par sa grande patience et son admirable résignation. Il disait parfois que ça prenait du temps pour déraciner un vieux chêne.

Un premier service, chanté par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, a eu lieu lundi dans la cathédrale et un autre hier à Saint-Pierre, ou selon la demande qu'il en avait faite, il dort son dernier sommeil au milieu de ceux qu'il a aimés et qui l'ont aimé.

* * *

Terminons ces notes biographiques par la reproduction de l'original portrait que M. l'abbé Jolys a tracé du défunt dans son beau livre sur la paroisse de Saint-Pierre-Jolys :

"Je vous présente ici une figure, une personnalité, très populaire aujourd'hui à Saint-Pierre et dans tous les environs.

"Monsieur l'abbé Jean-Lambert Hella, vient à Saint-Pierre remplacer monsieur le curé pendant son voyage qui doit durer deux mois et demi.

"Vous le connaissez tous, n'est-ce pas ? Six pieds quand il a la semelle de ses souliers sous la plante des pieds ; trouvant sa taille trop grande, il se voute quelque peu, mais ça lui va. Une tête carrée, au front très bombé qui doit contenir de la cervelle. Il faut croire que cette cervelle a travaillé, car le crâne est nu comme un genou, front large, mais d'une largeur égale allant d'une tempe à l'autre, comme une bonde coupée sur mesure, les tempes un peu rentrées. Une bonne grande figure oblongue percée de deux yeux relativement petits mais tout bleus, des yeux rêveurs. Au-dessous, un nez prononcé et puis une grande bouche qui s'épanouit en bonté et un menton qui annonce la ténacité. Cette figure est ornée d'une barbe assez peu fournie mais plutôt rouge clair, persillée, aujourd'hui allant avec des sourcils de même et se roulant en barbe "flocrie."

"Brave homme bâti à chaux et à sable, pas trop d'embonpoint sur une carcasse fortement charpentée ; allure toujours tranquille, parfois un éclair de vivacité ; mais ordinairement très calme, affable, bon, prenant ses aises mais bon travailleur au besoin, tranquille dans la force de sa bonne santé en somme un homme à vivre cent ans.

SERVICE AU COLLEGE

Vendredi matin, à 8.30 hrs, dans la chapelle du Collège, un service solennel sera chanté pour tous les anciens professeurs et élèves défunts. Parents et amis sont invités à y assister.

AU SACRE CŒUR

Le Révérend Père A. Normandin, O.M.I., autrefois de l'Université d'Ottawa, a été officiellement nommé curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg, dimanche à la grand'messe. Le R. P. J. Lacasse, qui en avait été chargé par le Révérend Père Provincial, a annoncé la nouvelle du haut de la chaire.

* * *

Mardi matin, à 8½ hrs, a eu lieu le mariage de M. Emmanuel Lalonde et de Mademoiselle Florida Corriveau. C'est le R. P. A. Normandin, curé de la paroisse, qui officiait.

M. A. Liégeois accompagnait le marié et M. Marquis, Mademoiselle Corriveau.

Il y eut messe et chant. Madame Beaupré était à l'orgue et Mlle Adélia Patenaude sut ajouter à la solennité de la cérémonie en chantant un cantique approprié et un *Ave Maria*.

Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

* * *

La partie de whist de mardi soir a fait grandement honneur à la Ligue du Sacré-Cœur, sous les auspices de laquelle elle a été organisée. Nous félicitons la Ligue du succès qu'elle a obtenu. Les Canadiens-français soutiennent bien leur école.

Le premier prix des hommes, présenté par M. Pierre Poulain, a été gagné par M. T. Muller ; celui des dames, présenté par M. A. Durocher, a été gagné par Mlle L. Beaucage. Prix de consolation : par Mlles Durocher, Delmarque et Lapointe ; M. C. Aubert et M. Vien.

* * *

Mardi prochain l'Alliance Nationale fera les frais de l'organisation d'une partie de whist, au profit de l'école. L'Alliance Nationale invite donc cordialement à cette partie toutes les sociétés sœurs de secours mutuels de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Que toutes celles ou ceux qui auront lu cette invitation, n'oublient pas le mardi, 21 novembre, qu'on rappelle cette date aux amis.

—*Communiqué.*

TRIBUNE LIBRE

C'EST DU MIRAGE, PROFESSEUR !

Chez nous, la science n'est pas assez brillante pour produire du mirage. Nos grand'mères ont bien vu les "loups-garous", les "chasse-galeries", les "feux-follets", té ! c'en était du mirage ! Cependant malgré leurs hallucinations, elles n'auraient jamais pu imaginer qu'il existe des bestioles telles que des "atomes éternels".

Voici un extrait, genre "modern", de la conférence de monsieur Daveu, qui fut reproduite dans le *Manitoba* du 31 octobre.

"Pendant que tout, dans le Cosmos, se transforme, passe et disparaît sans laisser de traces, une seule chose ne se transforme, ne passe et ne disparaît jamais. C'est l'atome éternel et indestructible, base de tout ce qui existe, véritable pilier de la science moderne. Eternels et immuables, les atomes poursuivent leurs vibrations, se groupant tantôt sous une forme et tantôt sous une autre, et cela d'éternité en éternité."

Vous dites donc que "votre atome éternel" est la base de tout ce qui existe et que seul, *indestructible* dans le Cosmos, il ne se transforme, ne passe et ne disparaît jamais... Armé de tous ces qualificatifs, il ressemble fort au Dieu que 93 (cette date flamboyante comme un phare) a tenté de détourner pour lui substituer l'accommodante déesse Raison. Vous ajoutez que les atomes éternels et immuables poursuivent leurs vibrations, se groupent sous une forme et tantôt sous une autre, et cela d'éternité en éternité. C'est ingénieux de faire *vibrer* des atomes *immuables* et éternels et d'en entasser plusieurs dans une seule éternité. Nos vieilles mères et nous avions toujours cru qu'une seule éternité ne pouvait contenir qu'un seul Eternel.

Vous continuez en substance que "le Grand Tout, saucé d'atomes assaisonnés d'énergie, constitue la Force Vitale, et cette "Force Vitale, messieurs, c'est Dieu lui-même". Et nous, produits également de ce Grand Tout, nous sommes partie intégrante de Dieu ; et puisque Dieu est indivisible, nous sommes Dieu...

Té ! Vé ! Peu de bruit ! c'est du mirage ! "Pâle étoile du soir, perçant que vois-tu dans la plaine manitobaine ?" . Peu de chose : quelques jeunes filles, dégustant un lambeau du cœur de Musset quel arome de vieux vin ! et un aimable professeur leur déclamant Flammarion.

Les hommes ont fui.

E. Clairour.

UNE EXCELLENTE ENTREPRISE

Nous avons entretenu nos lecteurs il y a quelque temps sur la *Manitoba Abattoir and Packers Limited*, nous avons donné des noms des premiers actionnaires de la nouvelle compagnie contrôlée, on le sait par du capital canadien français.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui au public que les abattoirs sont en voie de construction et seront prêts à fonctionner à la fin de décembre ou au commencement de janvier.

Le personnel de la compagnie est déjà à peu près tout choisi. C'est une excellente entreprise, qui sera couronnée de succès.

LE CLUB "LE CANADA"

Le Club, confortablement installé maintenant dans son propre local, au No 114 de l'édifice Cadomin, 282, rue Main, donnera dimanche prochain, le 19 novembre, sa deuxième séance publique de la saison. Cette réunion commencera à 8 heures et demie du soir. Les dames y seront admises. M. LeFranc déclamera "L'or libérateur" par le R. P. Coubé, le célèbre prédicateur français dont les sermons et les adresses en France, attirent en ce moment tant d'attention. M. de Trémaudan parlera de Jean Nicolet, "l'homme merveilleux". Il y aura aussi chant, musique, etc.

Il n'est pas nécessaire d'avoir reçu une invitation personnelle pour être admis aux séances du club.

—*Communiqué.*

SECOURS NATIONAL

Dimanche prochain, dans l'après-midi, aura lieu au théâtre Walker, une séance donnée par les *Garland Juvenile Entertainers*, au profit de l'Oeuvre du Secours National. L'entrée sera gratuite, mais on passera le plateau pendant la séance et chacun donnera suivant ses moyens ou sa générosité. Les enfants sont admis.

Nous ne saurions trop encourager toutes les soirées et séances qui sont faites sous le patronage du Secours National.

Le *Secours National*, cela veut dire du pain et des vêtements pour les populations de France affectées par l'invasion. Le *Manitoba* parle souvent du Secours National et invite ses lecteurs à s'y intéresser. Il faut en effet ne pas se lasser de montrer à nos frères et à nos sœurs de France que nous les aimons et que nous voulons participer à leurs épreuves.

Chez Nous et autour de Nous

C'était soirée récréative, hier, à la salle des Artisans Canadiens-français de Saint-Boniface. Le concours de cartes continue avec entrain. Hier les prix ont été distribués de la manière suivante : Prix des dames, par madame C. A. Lambert ; consolation, par Mlle A. Bélanger ; prix des messieurs, par M. U. Phaneuf ; consolation, par M. l'échevin Marion. Ralle, par Mlle A. Bélanger. Après le goûter, Mme Dauphinais et M. Beaudry ont chanté nos airs canadiens. La prochaine partie de cartes aura lieu le 28 novembre ; ce sera du luxe ; cartes, musique, et *tire* de la Ste-Catherine.

La grève des employés de la *Crescent Creamery Company* dure encore. Ces employés ne demandent pas d'augmentation de salaires ; ils ne demandent que la reconnaissance de l'Union par la compagnie. Quoiqu'il en soit, des centaines de petits enfants et de malades sont quotidiennement exposés à manquer de lait ; quelques-uns en ont manqué. Des grèves de ce genre sont dangereuses pour ceux qui les organisent ou ceux qui les maintiennent. Le public murmure, et avec raison. La municipalisation à outrance n'est pas désirable, mais à la condition que les bébés, les vieilles gens et les malades ne manquent pas d'un aliment qui leur est indispensable : le lait.

Dernière heure : Cette grève a été réglée hier soir. Tout le monde s'en réjouira.

La *Winnipeg Electric Railway* négocie de nouveau avec Transcona, pour le prolongement de sa ligne électrique de la rue Marion jusqu'à la ville-usine du Grand-Trone. Souhaitons que ces négociations réussissent enfin. La Commission du *Greater Water District* a aussi l'intention, dit-on, de construire une ligne électrique depuis le pont Provencher jusqu'à Transcona, via Provencher-Notre-Dame et Mission.

Les billets réduits d'excursion dans l'Est vont commencer le 1er décembre. Ces billets sont bons pour trois mois. Montréal $45.00 ; Québec $49.90, par le Pacifique Canadien. Pour plus ample renseignements, adressez-vous à J. C. Marceau, seul agent canadien pour l'Ouest. Bureau 64, avenue Provencher. Téléphone Main 4855. Résidence 121 Ritchot. Téléphone Main 1749.

L'avocat de Oscar Robidoux, l'accusé de Saint-Claude, demandera un ajournement du procès, en alléguant qu'il est impossible de trouver un jury non-prévenu dans le moment, à cause de la publicité que les journaux ont faite autour de ce cas.

La Cité de Winnipeg, va farie couper du bois cet hiver, le long de la ligne de l'Aqueduc. Le but de ce travail est de procurer du combustible aux pauvres à bon marché.

M. P. Lacroix, de cette ville, est parti jeudi dernier pour Montréal, où il résidera à l'avenir.

File complète du *Manitoba* à vendre, depuis les dernières quinze années. Prix, $2.50 par année.

Nous regrettons d'apprendre que M. Edouard Parent, de Letellier, est gravement malade à l'hôpital de Saint-Boniface.

L'éminent violoniste belge Popeldoff devient chef de l'orchestre de l'Hôtel Fort Garry. Ce palais ne pouvait faire, en l'espèce, une meilleure acquisition ; et ce n'est pas tant le virtuose qu'on est tenté de féliciter, comme ceux qui ont eu le bon goût et l'heureuse idée de mettre son talent à profit.

Le soldat français, Joseph Leroux, de Saint-Claude, qui, avec ses trois frères Yves, Jacques et Louis, est sur la ligne du feu, vient d'écrire à sa famille, juste au moment où son bataillon se préparait à une attaque à la baïonnette. Il donne des détails intéressants. Le soldat Leroux fait aussi l'éloge de l'artillerie anglaise, qui, dit-il, donne d'excellents résultats.

M. J.-A. Sénécal, l'architecte bien connu, est malade à l'hôpital de Saint-Boniface.

Le plan de colonisation du maire Waugh, le long du chemin de fer du *Greater Winnipeg Water District* paraît un succès assuré ; les demandes de terrain sont nombreuses. Dès cette semaine le premier contingent de colons ira visiter la région de la rivière Birch.

Un nommé George Backus a été condamné à payer $200 d'amende à Brandon, pour avoir vendu des liqueurs enivrantes. Voyons ! n'est-ce pas de la cruauté et de l'illogisme que d'empêcher de vendre du vin à un homme qui s'appelle *Backus* ?

Le blé est rendu à $2.00 le minot. L'année dernière, un ministre d'une de nos congrégations protestantes, à Winnipeg croyons-nous, avait découvert dans la Bible que le blé se vendrait $2.00 le minot en 1915. Le savant *preacher* ne s'était trompé que d'une année ! Bravo !

Le Lieutenant-gouverneur, le Premier-ministre et le Maire de Winnipeg ont commencé, hier, une campagne dans le but d'amasser $30,000 pour acheter des étrennes aux familles des soldats. Ces étrennes seront faites en argent aux diffrentes familles. Deux semaines avant Noël, un arbre gigantesque—le plus haut qu'on pourra trouver sur la ligne du chemin de fer *Greater Winnipeg Water District*—sera placé devant l'Hôtel-de-Ville et sera brillamment illuminé chaque soir ; on fera de la musique sur la place. C'est une manière de propagande pour trouver la somme voulue. Peut-être y aura-t-il un arbre semblable aux coins des rues Main et Portage.

Les rapports qui viennent de partout dans la province montrent généralement que nos cultivateurs ont eu le temps d'enlever leurs récoltes et de faire leurs labours.

LA PASSION DU DROIT

M. Paul Deschanel, membre de l'Académie française, président de la Chambre des députés, a prononcé récemment à l'Institut de France, un grand discours dont nous citerons les passages suivants :

"Ecoutons, dit-il, la voix des tranchées et des tombes : ce qui vient de là, c'est un cri d'amour. Jamais la famille française n'a été plus unie. Les Français suivaient des chemins différents, ils se sont rejoints au sommet. Même dévouement, même idéal. Les héros qui affrontent la mort savent qu'avant de s'éteindre, leur vie, flamme brève, en allure une autre, immortelle. Et l'ennemi ne comprend pas que ce qui nous déchirait est ce qui nous unit : la passion du droit....

"Or, voyons les points vifs.

"Je ne sais si cette expression "lutte des classes" répond encore à l'intention de ceux qui l'employaient, depuis qu'en 1914 pas une voix ne s'est élevée en Allemagne contre l'invasion de la Belgique et de la France ; mais jamais on n'a vu plus clairement la grandeur de la pauvreté, les devoirs de la richesse et que les âmes ne se mesurent pas à la condition. Il y a ce qu'on possède et il y a ce qu'on vaut, et ces deux biens composent le patrimoine d'un peuple. Les petites croix blanches qui, de la Marne à la Seille et de la mer aux Vosges, marquent nos champs de bataille sont de terribles maîtresses d'égalité ; puissent-elles rapprocher les vivants !

"Le même esprit doit nous conduire dans la question religieuse. Il ne suffit pas de dire : les gouvernements n'ont nulle autorité en matière de dogme, les religions n'ont nulle autorité en matière de gouvernement. L'Etat et l'Eglise, même séparés, se rencontrent en plusieurs domaines. Que partout l'esprit de sagesse écarte le fanatisme ! Ah ! chassons de notre langue ces vieux mots, faits pour de vieilles idées : intolérance, tolérance. Eh quoi ! avons-nous donc à nous tolérer, à nous souffrir les uns les autres ? Avons-nous donc à souffrir les uns des autres ? Non ! Ce n'est pas tolérance qu'il faut dire, c'est respect.

"Si les vertus d'aujourd'hui sont encore celles de demain, la France victorieuse étonnera le monde par la rapidité de son essor comme elle l'étonne par l'opiniâtreté de sa résistance."

Le discours de M. Deschanel a été souvent, presque à chaque phrase, interrompu par des applaudissements.

LA FLOTTE ANGLAISE

A une séance publique des cinq Académies de France, M. Emile Bertin, de l'Académie des sciences, l'illustre ingénieur naval, a retracé en un magistral tableau la guerre sur mer, de 1914 à 1916, et il a adressé aux anglais cet hommage applaudi :

"A la flotte de la Grande-Bretagne, nous devons quelque chose de plus que la maîtrise de la mer du Nord. Nous lui devons d'avoir pu consacrer la totalité de nos moyens industriels à l'artillerie, qui nous faisait défaut en 1914. Vous regrettez sans doute, et je regrette avec vous que le développement tardif de notre flotte ait été encore ralenti. Nous regrettons ensemble qu'une belle division française de cuirassés neufs n'ait pas porté notre pavillon sur la ligne de la bataille de Jellicoe. A la réflexion, le regret s'apaise. Les bordées de douze pièces de 40 millimètres, dont nos Béarn auraient écrasé quelques cuirassés de plus dans la flotte de Sheer, sont bien remplacées par la pluie d'obus lourds dont depuis huit mois en avant de Verdun, depuis quatre mois en arrière de Péronne, fut enfin écrasée la horde effarée des envahisseurs. Ainsi tout est solidaire. L'action engagée est une, sous des formes variées. La flotte britannique dans la mer du Nord a protégé nos divisions dans leur tranchées. Nous n'exalterons jamais assez haut l'expression de notre gratitude à la flotte de la Grande-Bretagne."

L'hommage de la Belgique à la ville de Verdun

Le *Moniteur* belge publie le texte du rapport au roi et de l'arrêté royal, relatifs à l'octroi de l'Ordre de Léopold à la ville de Verdun.

Voici le texte précieux pour l'histoire :

RAPPORT AU ROI

Le Havre, 18 septembre 1916.

Sire,

Les combats qui se livrent, depuis février autour de Verdun, ont auréolé d'une gloire impérissable l'armée qui a brisé les efforts répétés de l'ennemi, le sang répandu si généreusement par la nation française a immortalisé les champs qui furent le théâtre de tant d'actes de courage et d'héroïme.

Ceux qui combattent avec la France pour la cause sacrée de la justice et de la liberté cherchaient une occasion de lui témoigner leur admiration et leur reconnaissance.

Sire, aux premiers jours de la guerre, le présiden tde la République française décernait la croix de la Légion d'honneur à la ville de Liége, autour de laquelle nos troupes livraient leurs premiers combats et infligeaient à l'ennemi un échec dont les conséquences se font encore sentir.

Le moment est venu où nous pouvons répondre à ce geste qui alla au cœur de la Belgique.

Nous proposons respectueusement à Votre Majesté de décerner à la ville de Verdun la croix de l'Ordre de Léopold.

Nos soldats se réjouiront de cet honneur rendu à la vaillance de leurs frères d'armes, et la nation tout entière se joindra au roi pour saluer les héros qui combattent et ceux qui sont tombés sous les murs d'une ville ruinée, hélas ! comme plusieurs de nos cités, mais qui peut s'enorgueillir d'être devenue un des boulevards de la civilisation.

Nous avons l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté, les très respectueux et très fidèles serviteurs.

Le ministre des Affaires étrangères,

(S.) BEYENS.

Le ministre de la Guerre,

(S.) BROQUEVILLE.

Voici le texte de l'arêté royal décorant la ville de Verdun :

Albert, roi des Belges

A tous, présents et à venir, salut.

Voulant, par un témoignage particulier de notre haute bienveillance, exprimer la gratitude de la nation belge aux défenseurs de Verdun et donner à cette ville un témoignage de la fraternité d'armes qui unit la France et la Belgique.

Sur la proposition de nos ministres de la Guerre et des Affaires étrangères,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er.—La croix de chevalier de l'Ordre de Léopold est décernée à la ville de Verdun.

Art. 2.—Notre ministre des Affaires étrangères, ayant l'administration de l'Ordre, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ALBERT.

Par le roi :

Le ministre des Affaires étrangères

(S.) BEYENS.

8,000,000 d'ennemis perdus

Londres, 11.—Une compilation officielle anglaise rendue publique hier sur les pertes allemandes depuis le commencement de la guerre en porte le nombre à 3,755,693 officiers et soldats, dont 901,234 ont été tués. Ces chiffres ne comprennent pas les forces navales des troupes coloniales.

Les pertes allemandes, d'après la même compilation, pour le mois d'octobre ont été de 199,676 officiers et soldats, dont 34,321 tués.

THEATRES

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents ; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c ; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"The Blindness of Virtue" ; la semaine prochaine, "The Calling of Dan Matthews."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix : de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine :

"The Court Room Girls", farce en musique ; les quatre Sœurs Cook, Chrisholm & Breen ; les quatre Sœurs Portes ; Daniels et Conrad, piano et violon ; pantagescope.

A l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville : matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c ; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

En tête, Mme Langtry "Lady of the Bathe", assistée de Pelham Leynton et Leopold Strack et de cinq Belges musiciennes qui joueront le violon, la harpe, le violoncelle, le piano et chanteront des chants belges ; M. et Mme Jimmy Barry, dans "The Rube" ; Rena Parker ; les volontaires chanteront des chants nouveaux ; MM. Belly Crippe, Al. Rauh, Jerome Daly et Fred Lyon ; Edward Marshall, "chalkologiste" ; Fink Mules "The Cracker," etc.

DOMINION

Continuation des vues animées de la bataille de la Somme.



PETITES ANNONCES

Conférence.—A l'occasion de la conférence qui sera donnée dimanche soir, par Son Honneur le Juge Prud'homme, l'hôtel H. Lamoureux donnera un souper d'un menu particulièrement recherché ; une salle d'attente sera aussi mise à la disposition du public.

On demande.—Une garde-malade pouvant faire aussi un peu de cuisine. 147 avenue Provencher.

A louer.—Maison moderne, 215 rue Notre-Dame, Saint-Boniface. S'adresser à J.-A. Hébert, 273½ avenue Portage. Téléphone Main 4576. 1-3

Garçon.—On demande un jeune garçon pour magasin de nouveautés. S'adresser à M. Arthur Gareau, 82 avenue Provencher, Saint-Boniface. 52-

A louer.—Maison moderne sur la rue Dumoulin, près de l'avenue Taché. Huit appartements et salle de bain. Tapis, stores et tentures seront compris dans le loyer. S'adresser à G. A. Rocan. Téléphones Main 8725 et 2003. 52jno

Institutrices.—On demande des institutrices bilingues, mentionnez la classe des certificats, l'expérience et salaire demandé, et donnez des références. Adressez : Secrétaire de l'Association d'Education, Casier postal 20 Saint-Boniface. 50

A louer.—Une bonne maison de 8 appartements, avec grand terrain pour jardin. S'adresser à C. A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface. 48

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions du "Manitoba Trustee Act," à tous les créanciers et à toute personne ayant des réclamations contre la succesion de Louis St. Pierre, autrefois de la paroisse de l'Isle des Chênes, au Manitoba, et décédé à la dite paroisse de Ile des Chênes, le ou vers le 6 septembre 1915, et dont l'exécution du testament a été remise à Cordelia St. Pierre, (née Dufault), de la paroisse de l'Isle des Chênes, au Manitoba, veuve, par la Cour de Subrogation de Saint-Boniface, dans la Province du Manitoba, d'envoyer poste payée ou par remise au bureau de Messieurs Beaupré & Mondor, 312 Bloc McIntyre, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 8 décembre 1916, leurs noms et prénoms, adresses et identification, et, par écrit, les détails complets de leurs réclamations, la nature des garanties, s'il y a, en leur possession, et cela dûment vérifié par une déclaration sous serment selon les Statuts.

Qu'avis soit pris qu'après le 8 décembre 1916, la dite Cordélie St. Pierre distribuera les biens du dit Louis St. Pierre, décédé, entre les personnes y ayant droit, ne tenant compte que des réclamations qu'elle aura alors connues, et qu'elle ne sera responsable d'aucune créance d'une personne ou des personnes dont elle n'aura pas reçu avis au temps de cette distribution.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 23ème jour d'octobre 1916.

Cordélia St. Pierre (née Dussault)
Par BEAUPRE & MONDOR,
1-2 ses procureurs.

